

Évaluations environnementales stratégiques sur les hydrocarbures

Mémoire présenté par Raymond Trempe

Montréal, le 16 novembre 2015

Je suis un citoyen qui se préoccupe de l'environnement qui l'entoure et de celui que nous léguerons à nos descendants. Je me tiens à l'affût de ce qui se passe par l'écoute des nouvelles et par la lecture de journaux, livres et magazines traitant de la façon dont nous occupons notre place dans l'univers. Je suis particulièrement sensible aux arguments de savants et de naturalistes comme Hubert Reeves, Yves Paccalet (*L'humanité disparaîtra, bon débarras!* et *Sortie de secours*), Naomi Klein (*This Changes Everything : Capitalism vs. The Climate*) et autres.

Comme citoyen de la terre, je suis conscient du consensus suivant : à l'heure actuelle, la plus grave menace, à l'échelle de la terre, c'est celle des changements climatiques et du réchauffement planétaire. La très vaste majorité des savants et des organismes internationaux chargés d'élucider cette question sont d'avis qu'il nous faut réduire notre empreinte écologique, renoncer graduellement à notre utilisation excessive d'énergies fossiles et nous attaquer à l'adoption accélérée d'un mode de vie écologique fondé sur les énergies renouvelables. La prochaine conférence COP 21 à Paris en fera foi.

Comme citoyen du Québec, je reconnais la chance que nous avons de disposer d'un immense territoire en grande partie naturel, irrigué par un magnifique fleuve et des centaines de rivières qui nous alimentent en eau et en hydroélectricité. J'adhère à la participation de notre coin de territoire à la lutte contre les changements climatiques. Je reconnais qu'il nous faut réduire notre consommation de pétrole, notamment dans les transports. Personnellement, outre l'usage des transports en commun en milieu urbain, j'ai réduit de 75% mon empreinte écologique de transport en achetant il y a plus d'un an une voiture électrique. Une dizaine de barils d'essence de moins, c'est une goutte d'huile en comparaison des 135 millions de barils de pétrole, mais c'est un premier pas à imiter.

C'est à titre de citoyen préoccupé par l'environnement et la nature que je présente les commentaires suivants dans le cadre de la présente consultation publique.

D'abord des commentaires sur le processus. Comme cela a déjà été mentionné dans les échanges du 3 novembre, le délai pour présenter des mémoires est trop court compte tenu du nombre d'études et de leur caractère très pointu. De plus, la publicité qui devrait entourer une consultation véritable de la population me semble déficiente. Si l'on veut vraiment consulter les citoyens, il faut les en avertir dans les médias et prévoir des échéanciers et des horaires convenables pour tous.

La consultation donne l'impression d'être un exercice de relations publiques. Au départ, « le gouvernement est favorable au développement de la filière des hydrocarbures » (*La vision*). Tous les rapports d'études semblent aller dans le sens de cette volonté, en prouvant par quantité de points techniques, intéressants et très bien faits, que cela est possible dans certaines conditions. C'est comme la démonstration d'un théorème en géométrie : CQFD, « ce qu'il fallait démontrer ».

En aucun cas dans le processus ne se pose la question de la pertinence de l'exploitation d'hydrocarbures au Québec. On vise le développement pour des raisons économiques et on tente de prouver qu'il est durable en examinant une multiplicité d'enjeux. Serait-ce une façon de doré la pilule ou de noyer le poisson dans l'huile?

Je pense que le Québec n'a pas besoin de s'engager dans l'exploitation locale d'hydrocarbures, une ressource condamnée à disparaître avant la fin du siècle, comme l'amiante l'a été le siècle dernier, malgré les volontés ambitieuses de nos gouvernements successifs. Il y aurait lieu de concentrer nos efforts et nos investissements sur les énergies vertes : hydroélectricité, efficacité énergétique, négawatts, gisements éoliens à proximité de lignes de transport d'électricité, capteurs solaires, géothermie, électrification du transport public, électrification du transport individuel encouragée par la majoration de la subvention, l'imposition d'un bonus-malus et l'instauration d'un régime de retrait REER automobile électrique semblable au RAP immobilier.

Je concentrerai mes observations sur la question de l'opportunité d'explorer et d'exploiter des réserves d'hydrocarbures (pétrole et gaz) par des moyens non conventionnels, soit la fracturation. Si la méthode de fracturation a été jugée représenter un risque inacceptable pour la production du gaz de schiste au point de nécessiter un moratoire dans les basses terres du Saint-Laurent, il devrait en être de même pour la production de pétrole et de gaz par la même méthode ailleurs, notamment sur l'île d'Anticosti. C'est la même méthode, avec les mêmes risques, notamment d'énormes quantités d'eau et de produits chimiques projetées dans le sous-sol, et les mêmes lacunes quant aux effets à long terme.

Les rapports font état de nombreuses lacunes dans le bilan des connaissances. La *Synthèse des connaissances et plan d'acquisition de connaissances additionnelles* (Hydrocarbures.pdf) en énumère plusieurs en matière de préparation et d'intervention lors de déversement majeur aux pages 52-53, et mentionne notamment celle-ci à la page 21 : « Le bilan des connaissances a aussi révélé que celles-ci sont insuffisantes quant aux conséquences potentielles du développement des HC, particulièrement des liquides de fracturation utilisés et des contaminants susceptibles d'être rejetés, sur les communautés biologiques aquatiques et sur les écosystèmes en général. Une meilleure connaissance des méthodes d'analyse de la radioactivité des sols est aussi requise (Réf. : AENV12, AENV16, GENV26, GENV27) ».

À la vue de la carte ATRA01-RÉSEAU DE COLLECTE figurant à la page 103 de la *séance info* (EES_SeanceInfos20151003.pdf), force est de constater qu'un tel projet n'a pas de sens. L'île serait éventuellement entrecoupée sur toute sa moitié sud par un

réseau envahissant de pipelines allant de 8 pouces à 36 pouces de diamètre. En superposant cette carte sur la carte intitulée « *Figure 2 : Localisation des rivières à saumon atlantique sur l'île d'Anticosti et de leur bassin versant* » figurant à la page 8 du rapport *AENVI8 sur l'habitat du saumon atlantique*, on voit la menace pour les saumons : vingt (20) rivières à saumon sont entrecroisées de façon menaçante par l'immense réseau d'oléoducs. Seules les cinq rivières situées dans la partie nord de l'île seraient épargnées. Incroyable!

En lisant la conclusion à la page 29 de ce rapport *AENVI8*, on ne peut que constater l'incohérence d'un tel projet d'exploitation, voire d'exploration : « Proportionnellement à leur taille, les rivières à saumon de l'île d'Anticosti présentent une grande quantité d'habitats de haute qualité pour le saumon atlantique... À la lumière de littérature scientifique, il apparaît clairement que les déversements d'hydrocarbures pétroliers peuvent avoir des effets dommageables sur les salmonidés à tous les stades de vie... une baisse significative du recrutement et de l'abondance a le potentiel de provoquer leur extinction. »

Les rapports mentionnent nombre de fois la recherche des « meilleures pratiques » qui seraient le gage d'un respect de l'environnement et de la sécurité. C'est un exercice purement théorique, qui paraît bien dans les rapports, mais qui ne garantit absolument pas une application dans les faits. On peut penser que les entreprises responsables des accidents récents liés au pétrole (Kalamazoo, Deepwater Horizon, Lac Mégantic) avaient elles aussi déjà signé auparavant des engagements à respecter des meilleures pratiques pour obtenir les permis d'exploiter ou de transporter du pétrole. Plus récemment, le 15 juillet 2015, près de Fort McMurray, en Alberta, on a découvert après plusieurs jours une énorme fuite dans un oléoduc high tech de la société Nexen installé au début de 2014, double paroi, système de réchauffement intégré pour assurer la fluidité du bitume. La fine pointe de la technologie...

Il est difficile de voir comment on peut respecter l'environnement en exploitant le pétrole de schiste par fracturation selon les méthodes actuelles. Il semble plutôt que l'élément essentiel de ce projet porte davantage sur la recherche de maximisation des retombées économiques. C'est un objectif difficilement réalisable quand à peine de 2 à 5% des gisements seraient récupérables avec les techniques actuelles. Songer à installer sur l'île d'Anticosti une quinzaine de milliers de puits pour tenter d'y récupérer si peu pendant quelques années à peine semble relever de la pensée magique ou de la bêtise alimentée par l'exemple de boulimie énergétique américaine et la cupidité des sociétés pétrolières prêtes à tout piller pour enrichir leurs actionnaires. Mieux vaut laisser dans le sol les richesses que les générations suivantes pourront récupérer par des méthodes plus avancées et plus respectueuses de l'environnement.

À cet égard, le rapport intitulé *Identification des marchés potentiels internes et externes pour la ressource produite et des effets de déplacement potentiels au Québec* (G-ECN-04) énonce à la page 39 les engagements pris par le Québec en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES). Il précise dans ses *Conclusions pour les options d'exportation du pétrole et produits pétroliers*, 3.3.2 à la page 72, que

« l'abondance de la production de pétrole, dans des régions ayant déjà une industrie plus mature, dans un contexte de demande mondiale à faible croissance, voire stagnante ou décroissante – **si les contraintes climatiques se concrétisent** – ne laissent (sic) pas présager beaucoup d'options d'exportation intéressante pour le pétrole québécois. »

Dans sa *Conclusion* pour Anticosti, à la page 83, le rapport précise que « la plupart des prévisions **excluent les contraintes climatiques**. L'analyse de ces contraintes pour le Québec indique que d'ici 2050, si les cibles de réduction des GES sont atteintes, la consommation de gaz naturel pourrait se maintenir au niveau de 2013 à condition que la consommation de PPR pour des usages énergétiques **disparaissait** (sic) **complètement**. Cela laisserait tout de même la place à une consommation de pétrole de près de 40 000 barils par jour, pour des usages non-énergétiques (asphalte, pétrochimie, etc.). Cela constituerait cependant un changement majeur par rapport au marché québécois actuel d'environ 350 000 barils par jour, où les usages énergétiques dominant. »

Procédons aux études hydrogéologiques qui permettront de mieux connaître notre milieu mais ne polluons pas notre sous-sol en y injectant des quantités industrielles d'eau et de produits chimiques ou en y stockant des eaux de reflux. Adoptons des lois et règlements qui nous permettront d'être maîtres de notre environnement. Favorisons les énergies vertes qui nous permettront de mieux lutter contre les gaz à effet de serre et de nous adapter à long terme aux changements climatiques. Protégeons notre eau et notre air pour nous et les générations qui suivront et conservons dans son état actuel la ressource pétrolière et gazière emprisonnée dans notre sous-sol depuis des millions d'années. Il sera toujours temps pour nous ou pour ceux qui nous suivront d'extraire en temps utile avec des méthodes plus sûres et à meilleur prix des ressources dont nous n'avons pas essentiellement besoin en ce moment.

En somme, c'est une question de priorité entre le droit à une qualité de vie raisonnable, que revendiquent la plupart des citoyens mis au fait de l'apparition du phénomène du gaz et du pétrole de schiste, et le pouvoir de l'argent, entre les mains de sociétés américaines, canadiennes et québécoises qui cherchent à profiter de la vétusté de nos lois et de la crédulité ou de la vénalité de nos dirigeants. L'eau vitale contre le gaz et le pétrole. La nature contre l'industrialisation abusive. L'énergie verte de l'avenir contre l'énergie grise du passé. L'or bleu contre l'or noir. La vie contre l'argent. Aucune acceptabilité sociale ne pourra être achetée au prix de la santé et de la qualité de vie des habitants de ce pays.

En réalité, c'est la nécessité de préserver l'environnement, et cela doit se faire par la réduction de notre dépendance au pétrole. Oublions le mirage du pactole que nous font miroiter les pétrolières et leurs nombreux lobbyistes qui veulent nous faire croire à un Eldorado; le rêve du pays de l'or risque de se transformer en cauchemar de la mare noire. Investissons dans notre eau et dans l'électricité propre qu'elle nous offre. Réduisons les gaz à effet de serre et assurons notre indépendance énergétique de façon créative et intelligente. Nous le devons à nos enfants!